Le vivre peut être manipulé plusieurs fois entre le déchargement du navire et la destination finale. En l'absence de pré-planification, supposer que les étapes suivantes (chacune impliquant deux manipulations-chargement et déchargement) auront lieu:

* De la cale du navire au quai
* Du quai au hangar de transit portuaire
* Du hangar de transit à l'entrepôt local
* De l’entrepôt local vers la destination terrestre

Avec **chaque** manipulation:

* Les vivres doivent être comptés et documentés.
* Les risques de dommages ou de pertes augmentent.
* Le coût global de l'opération logistique augmente.

Pour minimiser la manutention des vivres dans le port:

1. Inclure l'autorité portuaire, l'agent de fret, l'inspecteur indépendant recruté et le transitaire dans la préparation d'un plan de déchargement. Dans le cas d'un connaissement direct, discuter et examiner le plan de décharge avec la compagnie de fret. S'il est laissé au transitaire seul, le vivre ne pourra jamais quitter le port pour sa destination intérieure.
2. Déterminer la quantité de vivre qui sera déchargée du navire chaque jour. Cela permettra de déterminer la capacité de transport quotidienne nécessaire pour l'expédition qui va suivre.
3. Déterminer combien **d'équipes** de manutentionnaires travaillent au port chaque jour. Les grands ports ont trois équipes de huit heures chacune, c'est donc une opération 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Si les vivres seront déchargés continuellement:
* Les vivres ne sont pas expédiés normalement à l'entrepôt de réception final après la tombée de la nuit. Prendre des dispositions pour placer les vivres déchargés la nuit dans un hangar de transit portuaire. Confirmer la capacité du ou des hangars de transit, et spécifier dans tout contrat de stockage temporaire le responsable des dommages ou pertes de vivres.
* Identifier et planifier les ressources supplémentaires nécessaires en termes de personnel (et de véhicules pour le personnel) pour gérer les opérations qui se déroulent la nuit.
1. Développer un calendrier de transport interne.
* Dans la mesure du possible, minimiser les coûts et les pertes de manutention en déchargeant directement les vivres du navire sur les camions à quai.
* Assurer un transport adéquat chaque jour pour le chargement au quai et le nettoyage de l'entrepôt de stockage (le cas échéant). Les entrepôts de stockage portuaire sont généralement coûteux et mal entretenus, la sécurité est laxiste et la tenue de registres peut être inexacte. Eviter le stockage dans les entrepôts pendant plus d'une nuit.
* Déterminer la manœuvrabilité des camions pour éviter l’encombrement au port.
1. Engager une compagnie de transport terrestre, si cela n'est pas fait par le transitaire.
2. Avertir les autorités locales à destination (pour les vivres transportés vers les pays enclavés).